

BC PharmaCare

Contraceptifs

PharmaCare assume la totalité du coût des contraceptifs sur ordonnance pour tout résident de la B.-C. possédant un numéro d'assurance maladie personnel. Ce numéro figure sur votre permis de conduire, votre carte BC Services ou votre CareCard.

Nul besoin de vous inscrire à la couverture ni de remplir un formulaire.

Contraceptifs couverts par PharmaCare

- La plupart des contraceptifs oraux sur ordonnance
- Dispositifs intra-utérins – hormonaux et en cuivre
- Implant hormonal
- Anneau vaginal hormonal
- Injection contraceptive
- Contraception d'urgence (sans ordonnance)

Fonctionnement

1. L'ordonnance

Obtenez une ordonnance d'un pharmacien, d'un médecin, d'une infirmière praticienne ou d'une sage-femme. L'ordonnance doit être couverte entièrement par PharmaCare.

- Si votre ordonnance n'est pas couverte par PharmaCare ou ne l'est que partiellement, demandez au pharmacien s'il peut la remplacer par un contraceptif équivalent gratuit.
- Si vous souhaitez changer de type de contraceptif, par exemple, passer de la pilule à un dispositif intra-utérin, parlez-en à un pharmacien, à un médecin, à une infirmière praticienne ou à une sage-femme.
- Aucune ordonnance n'est nécessaire pour une contraception d'urgence. Demandez au pharmacien comment obtenir des contraceptifs d'urgence gratuitement.

2. Présenter l'ordonnance à la pharmacie

Présentez l'ordonnance à votre pharmacie locale accompagnée de votre numéro d'assurance maladie personnel.

- Si l'on vous prescrit un dispositif intra-utérin ou un implant, vous devrez vous rendre chez votre médecin ou dans une clinique pour le faire installer. Les pharmaciens peuvent administrer l'injection de contraceptif hormonal.

3. Rien à payer

Le pharmacien exécute votre ordonnance gratuitement. Il ne peut pas vous facturer de frais pour la délivrance, l'évaluation ou toute autre action liée à l'exécution de l'ordonnance.

Pour de plus amples renseignements

Appelez-nous du lundi au vendredi de 8 h à 20 h et le samedi de 8 h à 16 h

- Dans le Lower Mainland : 604-683-7151
- Ailleurs en Colombie-Britannique, sans frais : 1-800-663-7100

Ressources en ligne

- Pour en savoir plus sur la couverture des contraceptifs par PharmaCare : www.gov.bc.ca/contraceptives